LES ORIENTATIONS

LE VOTE 1 A POUR BUT DE PRÉCISER L'ARTICULATION ENTRE LA PRÉLATURE DE LA MISSION DE FRANCE ET LA COMMUNAUTÉ MISSION DE FRANCE

VOTE 1.1 S'ENGAGER AVEC LA MISSION DE FRANCE

La Prélature de la Mission de France, corps de ministres ordonnés, reçoit des évêques la responsabilité d'engager la foi de l'Église auprès de ceux qui sont éloignés de la foi en Jésus-Christ et de ceux dont l'Église est loin, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables.

Cette responsabilité, partagée en équipe, engage :
- Nos pas et notre espérance dans les pas de nos contemporains à la manière dont Jésus s'est approché des disciples d'Emmaüs, sans toujours savoir à l'avance où la route nous mènera, conscients que nous sommes porteurs d'une Parole pour nos compagnons.
- Notre foi dans une quête de Dieu par la conversation avec nos contemporains au fil des jours, dans un dialogue de vérité qui alimente une recherche d'intelligence de la foi, et le partage en Eglise des fruits de ce chemin.
- Nos vies dans une disponibilité aux blessés de la vie, une hospitalité aux pauvres.

Cette responsabilité nous engage à servir avec humilité et simplicité, car nous croyons que le dessein de Dieu embrasse toujours plus loin que nos vues.

Dès lors, nous affirmons que s'engager avec la Mission de France, c'est répondre à un appel, c'est être envoyé et prendre part en équipe à la responsabilité de l'avenir de la foi, et ainsi devenir membre de la Communauté Mission de France.

VOTE 1.2 ACCUEILLIR LE DON DE LA DIVERSITÉ

Pour l'annonce de l'Évangile vers de nouveaux rivages, Paul a constamment appelé des coopérateurs. Tite, Timothée, Priscille et Aquila furent de ceux qui le suivirent dans ses voyages missionnaires, avec la charge de « veiller sur » le développement de l'Église, le témoignage des chrétiens et l'interprétation authentique de la parole de Dieu.
C'est une pratique constante de l'Église depuis l'Antiquité, dit le Concile, que les évêques s'associent des coopérateurs prêtres et diacres, pour exercer le ministère de l'Eglise et de l'authenticité de la foi en communion avec la tradition reçue des Apôtres.
Depuis toujours, les laïcs ont une responsabilité particulière dans la mission de l'Église. Constamment, au cours de l'histoire de la Mission de France, des laïcs ont entendu un appel à rejoindre le charisme missionnaire de ses équipes, à commencer par des équipes féminines, puis plus tard des laïcs, dont certains dans l'association Galilée ou venus des diocèses associés.
La présence et la vie des couples et des familles enrichissent nos échanges.

En 2002, une étape a été franchie pour donner corps à une communauté apostolique où laïcs, diacres et prêtres coopèrent pour la Mission. Les équipes de mission et les équipes missionnaires d'aînés coopèrent directement à la responsabilité confiée à la Mission de France (Cf. MANIFESTE, p. 17-18). Les équipes d'engagement missionnaire participent à la mission de la Mission de France (Cf. MANIFESTE, p. 19).
Des équipes de discernement, des équipes de jeunes adultes et jeunes professionnels se reconnaissent dans l'esprit de la Communauté Mission de France et font route avec elle.
Nous expérimentons ainsi une quadruple diversité qui fait la richesse de la communauté Mission de France : diversité des états de vie, diversité des engagements, diversité des ministères et diversité des équipes.

Nous accueillons comme un don de l'Esprit pour la mission la diversité des états de vie, des engagements, des ministères et des équipes.

VOTE 1.3 ÊTRE CORESPONSABLES POUR LA MISSION

Dans la Communauté Mission de France, parce que tous baptisés, nous vivons la mission. Beaucoup sont envoyés ou en discernement vers un envoi. Par nos responsabilités et nos métiers, par nos engagements solidaires et nos itinéraires, nous découvrons combien nous sommes tous ouvriers pour la mission.

L'équipe est le lieu premier où se forge notre conscience missionnaire commune. Elle est réponse à un appel du Christ, relayé d'âge en âge par l'Eglise et ses pasteurs, elle est réponse aux appels de frères et sœurs en humanité, éclairée par l'Esprit.

Les responsabilités et les disponibilités sont diverses, mais c'est d'abord la mission qui fait notre unité et notre coopération ministres ordonnés-laïcs. Parmi tous, quelques-uns sont ordonnés. Le presbyterium porte spécifiquement la responsabilité, en communion avec l'évêque, de signifier le caractère apostolique de toute la communauté. Les diacres, dans leur lien particulier avec l'évêque, signifient l'exigence du service, en particulier avec les pauvres.

La nature de la mission, l'inquiétude intérieure spirituelle et fraternelle qu'elle nourrit, exigent que nous restions en recherche et en expérimentation, dans le type de présence, dans la liturgie, dans la recherche théologique.

Nous reconnaissons que la mission vécue réalise l'unité de notre communauté apostolique diversifiée, et que la coresponsabilité trouve sens et s'affermit dans l'exercice de la mission.

VOTE 2 - A QUI PEUT-ON CONFIER LA CHARGE DE RÉPONDANT ?

Nous considérons que l'office de répondant est nécessaire pour répondre de la mission confiée à une équipe. Quand il n'est pas possible qu'un ministre ordonné soit le répondant d'une équipe de mission, l'évêque peut confier cet office à un laïc engagé.

En bien des circonstances, la pratique de l'Église a précédé le droit et la théologie. Citons l'exemple de la visite de Pierre chez Corneille rapportée dans les Actes des Apôtres : « Quelqu'un pourrait-il empêcher de baptiser par l'eau ces gens qui, tout comme nous, ont reçu l'Esprit Saint ? » (*Actes* 10,47). Le MANIFESTE de 2002 prévoit que le répondant d'une équipe de mission soit un ministre ordonné. Quand il n'est pas possible qu'un ministre ordonné soit le répondant, l'évêque peut confier à un(e) laïc (laïque) l'office de répondant. Cela est signifié dans la lettre de mission qui traduit une relation d'envoi entre le prélat, l'évêque diocésain et une équipe.

Avec fraternité et discernement, le répondant veille à la cohésion de l'équipe et à la cohérence des engagements liés à la mission confiée. Il veille à la participation de l'équipe aux orientations et activités de la Communauté Mission de France, comme celles du diocèse. Il veille à l'expression du retour de mission par lequel l'équipe exprime les fruits de son engagement et de sa réflexion.

VOTE 3 – EN FIDÉLITÉ À LA MISSION REÇUE DES ÉVÊQUES, AVEC QUI FAISONS-NOUS RETOUR DE MISSION ?

Nous choisissons de prendre du temps en équipe pour la relecture. Nous veillerons à en partager les fruits pour faire un retour à la Communauté Mission de France, à des communautés chrétiennes et aux diocèses.

Dans la vie d'équipe, le temps de relecture théologique et missionnaire à la lumière de la Parole de Dieu est essentiel. Il vise à rendre compte de :
- ce que nous recevons de nos contemporains,
- ce que nous contemplons de l'œuvre de l'Esprit,
- ce que nous confions du mystère du Christ et de notre quête de Dieu.

Paroles de foi reçues de l'Eglise, paroles de nos contemporains et nos paroles risquées, toutes trois nourrissent la recherche commune. Elles nous ouvrent au mystère de Dieu d'une manière que nous ne soupçonnions pas.

Le retour de mission fait partie de la responsabilité de l'équipe de mission, en particulier à l'Église diocésaine qui l'a envoyée. L'enjeu du retour de mission concerne aussi les autres équipes de la communauté Mission de France. Par le témoignage, la relecture et l'action de grâce, bien des moyens nous permettent de partager avec d'autres frères et sœurs chrétiens la moisson de la mission.

VOTE 4 – LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES ONT FAIT ÉMERGER SEPT CHAMPS MISSIONNAIRES MAJEURS. SANS IGNORER QUE LES ÉQUIPES S'INVESTISSENT DANS BIEN DES DOMAINES, VOULONS-NOUS METTRE EN AVANT DES PRIORITÉS ?

• 4. 1 **Le champ de la recherche et de l'action pour une écologie humaine et intégrale** avec toute sa dimension politique, économique et spirituelle. (*Tout est lié - Laudato si*)

• 4. 2 **Le champ du bien commun**, là où se cherche une cohésion sociale plus juste, là où s'invente une manière démocratique, solidaire et fraternelle, de bien vivre les uns avec les autres, respectueuse des plus vulnérables.

• 4. 3 **Les lieux où les sciences, les techniques nouvelles, le numérique,** constituent un progrès ou des bouleversements pour l'humanité. Les lieux où se posent des questions éthiques sur notre rapport au corps, à la santé, au travail, aux relations, au temps et à l'espace.

• 4. 4 **Les périphéries :** quartiers populaires, cités sensibles, territoires abandonnés, bidonvilles, déserts ruraux, prisons. Là où croissent l'injustice et des inégalités de plus en plus criantes, là où se déploient des solidarités humaines, des richesses culturelles, spirituelles et religieuses méconnues.
• 4. 5 **Le champ de la rencontre et du dialogue avec l'autre** dans la diversité des approches culturelles, intergénérationnelles, interreligieuses, internationales.
• 4. 6 **L'international, là-bas,** parce qu'une présence au-delà de l'hexagone fait entendre d'autres voix, déplace nos regards, donne chair à une dimension plus universelle. Elle élargit notre compréhension d'un monde globalisé et le sens de nos responsabilités.
• 4. 7 **Le champ du travail :** les réalités du travail ont toujours été au cœur de nos préoccupations. Il nous importe d'être présents aux nouvelles formes de travail et d'emploi pour comprendre et agir avec nos contemporains.

VOTE 5 - POUR VIVRE CONCRÈTEMENT LE DÉFI APOSTOLIQUE D'UN CHAMP MISSIONNAIRE, IL IMPORTE DE DISCERNER CE QUI SE JOUE DE LA QUESTION DE DIEU ET DE L'EVANGILE DANS :

- **Le partage de la condition ordinaire (travail, habitat, vie familiale, militante et associative).**
- **La réflexion et l'action avec les laissés pour compte.**
- **La coopération au bien commun et la recherche de la justice**
- **La prière et la liturgie**
- **Le croisement des aspirations entre générations**
- **La rencontre et le dialogue avec ceux qui pensent et croient autrement**

LES RESOLUTIONS AG 2017

RÉSOLUTION 1 - « POUR FAIRE ÉVOLUER LA GOUVERNANCE »

A- Une consultation sera organisée sur un mode similaire à celui du vicaire général d'ici la fin 2017. Elle visera à désigner comme délégué-e général-e, une ou un laïc, membre de la Communauté Mission de France. Il-elle sera éventuellement salarié-e. Après nomination par le prélat, cette personne sera membre de droit de l'équipe épiscopale à partir du 1er septembre 2018.
En fonction de ses compétences, elle sera associée à l'accompagnement et la visite des équipes, à la communication et la rédaction d'articles, à la coordination des services du Perreux.
Cette disposition nouvelle pour la gouvernance est adoptée pour trois ans, à titre expérimental. Elle fera l'objet d'une évaluation avec le CPLM.

B- Une session des répondants et délégués d'équipe sera régulièrement organisée pour développer la subsidiarité et l'implication des équipes dans la mise en œuvre des orientations et des résolutions de l'Assemblée générale.

RÉSOLUTION 2 - « LA RECHERCHE COMMUNE EN CHANTIER »

L'Université d'été de juillet 2016 marque la fin d'un cycle de la recherche commune impulsé par l'Assemblée générale de 2012. Avec cette Assemblée générale 2017, nous ouvrons une phase de refondation. Une nouvelle équipe recevra mission pour deux ans afin de mettre en œuvre cette refondation. Elle aura pour objectif de :
- Mettre en travail théologique une nouvelle génération,

- Travailler des outils pour comprendre le monde contemporain,
- Aider le travail des équipes pour :
    * La relecture,
    * Le rapport aux sources, aux fondements, à l'histoire,
    * La dimension spirituelle,
    * Le retour de mission,
- Réfléchir à des chantiers provisoires :

à partir de travaux d'équipes, des chantiers initiés par le SRF, ou suggérés par le CP, le CPLM, l'équipe ou la commission épiscopale, confiés à un réseau existant ou à créer,

- Soutenir la réflexion des régions et la formation permanente.

RÉSOLUTION 3 - « L'APPEL À SERVIR COMME DIACRE »

La Mission de France a décidé en 1985 d'appeler et d'envoyer des hommes dans la dynamique du Concile Vatican II pour porter le signe de Jésus-Christ serviteur dans le ministère de diacre. Elle a ainsi voulu manifester qu'elle désirait vivre sa vocation de dialogue avec ceux de nos contemporains qui ne réfèrent pas leur vie à Dieu comme un service de l'humanité telle qu'elle est et telle qu'elle devient aujourd'hui et, plus encore, comme le service rendu par le Christ lui-même à l'humanité.

Porté au sein de la Mission de France dans une grande diversité de situations et d'engagements – mariés, célibataires, en activité ou en retraite, - le ministère de diacre vécu en référence au Christ serviteur, dont l'image la plus symbolique est sans doute l'acte du lavement des pieds, est un ministère structurant pour l'Eglise. C'est un chemin qui reste encore à inventer.

La Communauté Mission de France reconnaît que les diacres sont « le sacrement du service de Dieu et des frères » (pape François, 25 mars 2017). Elle comprend mieux, grâce au ministère diaconal déployé dans le triple service de la Parole, de la liturgie et de la charité, que ses engagements au service de la vie

et de la parole des pauvres, ses luttes pour relever l'humanité blessée, sont l'expression de la diaconie du Christ lui-même. La Communauté Mission de France souhaite continuer à appeler des personnes à porter le ministère diaconal dans leurs réalités de vie.

Pour cela, elle propose que des groupes d'interpellation se constituent au cœur des réalités qui traversent la Communauté Mission de France.
Elle souhaite que cette dynamique d'appel prenne en compte les champs missionnaires majeurs retenus au cours de l'AG 2017.
Le Comité du Diaconat prendra un soin particulier à accompagner les personnes sollicitées et les groupes d'interpellation par une dynamique appropriée à l'approfondissement de l'Appel dans le respect des personnes.
Une attention particulière sera portée aux personnes dont le parcours est interrompu.

RÉSOLUTION 4 - « AVEC CEUX QUI MANQUENT DE MOTS, FAIRE EGLISE »

Nous sommes envoyés ou nous vivons aux périphéries, là où certains de ceux que nous rencontrons manquent de mots, ne lisent pas. Et pourtant c'est avec eux que nous sommes envoyés pour faire Eglise. C'est auprès de ceux qui manquent de mots, de ceux qui ne sont pas des « sachants » que nous souhaitons apprendre, redécouvrir le visage du Christ.
Afin de transmettre à l'Eglise ce qu'elle peut recevoir de tous, et recevoir de l'Eglise ce qu'elle peut donner à tous, nous voulons croiser nos théologies.
La parole de Dieu qui nous est donnée dans la Bible trouve écho dans la vie de chaque homme, dans l'histoire sacrée de chaque homme avec Dieu ; alors un livre, la Bible s'ouvre pour tous, parce que chacun peut y trouver l'écho de sa vie.
A côté de nos représentations de Dieu, existent celles des plus fragiles. Les accueillir permet de vivre

l'Eglise en tentant de donner aux plus pauvres la place que le Christ leur donne. Sur ce chemin, toujours à réinventer, nous serons Eglise, ensemble, avec les plus fragiles.

RÉSOLUTION 5 - « FEMMES, HOMMES EN EGLISE »

Enjeux

Dans un monde où la dignité des femmes et l'égalité hommes-femmes restent des défis majeurs, le message de l'Evangile porté par l'Eglise catholique ne sera audible que si celle-ci affronte ces défis pour elle-même et donne à voir dans sa propre structure, dans son fonctionnement, dans sa liturgie, l'égale dignité des femmes et des hommes.

Objectifs

A la lumière de l'Évangile, ouvrir des chemins pour vivre pleinement l'égalité entre hommes et femmes au sein de notre Eglise, les explorer, les expérimenter au sein de la CMdF. Cette démarche concerne la mission des baptisé(e)s, dans la diversité de leurs charismes, les ministères confiés, et la gouvernance de l'Eglise.

Modalités

Sans idées préconçues, lancer une recherche au sein de la Communauté Mission de France :
- animée par un groupe de femmes et d'hommes de la CMdF, laïcs et ministres ordonnés,
- enrichie du regard d'autres partenaires en recherche,
- éclairée par les regards d'exégètes, d'historien(ne)s, de sociologues, de philosophes, d'anthropologues, de théologien(ne)s.

MOTION " INTERDICTION DES ARMES NUCLEAIRES "

La CMdF s'engage à lancer une pétition sur internet, si possible en lien avec le MAN et le mouvement de la Paix, pour demander au gouvernement français de signer le traité d'interdiction des armes nucléaires, adopté à l'ONU le 7 juillet 2017, et de s'engager en conséquence dans un processus d'élimination complète de ce type d'armement sans attendre que les autres pays détenteurs s'accordent sur un processus multilatéral de désarmement nucléaire.

La CMdF prendra contact dans les meilleurs délais avec les mouvements cités, et tout autre qui pourrait s'y associer, en vue d'un lancement rapide d'une telle pétition. Elle invitera alors ses membres à la signer et à la faire connaître autour d'eux le plus largement possible.

MOTION " DESINVESTISSEMENT "

Nous demandons que les instances de la Mission de France (en particulier le Conseil pour la Mission) étudient comment engager une transition vers un portefeuille « zéro-fossile ». Pour un futur solidaire et soutenable. Pour rester sous les deux degrés d'augmentation de la température par rapport à la période préindustrielle, il faut que 80 % des réserves restent sous terre, inexploitées.

Pour cela, il faut couper les ressources financières des grosses entreprises qui contribuent massivement à cette industrie des énergies fossiles.